



N.B. Il s'agit du discours original en anglais.

5^{ème} Congrès de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle
"Justice constitutionnelle et paix "
Bali, Indonésie, 4-7 octobre 2022

Remarques finales

par

M. Gianni Buquicchio

Président émérite / Représentant spécial de la Commission de Venise

*Honorable Juge en chef de la Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie,
Honorables Présidents et Puges des Cours Constitutionnelles et des organes équivalents,
Mesdames et messieurs,*

Le 5th Congrès de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle et la paix touche à sa fin.

Je tiens à remercier une fois encore son Excellence, le Président de la République d'Indonésie, et le Président de la Cour constitutionnelle de la République d'Indonésie, nos hôtes, pour leur accueil chaleureux et l'excellente organisation de cet événement. Vous nous avez gâtés par votre généreuse hospitalité et vous nous avez laissé de nombreux souvenirs de votre beau pays.

Ma plus profonde gratitude va à tous ceux qui ont participé à ce Congrès, en personne ou à distance ; aux présidents des sessions, aux orateurs, aux discutants, aux rapporteurs et à tous

ceux qui ont contribué aux discussions et nous ont donné beaucoup de matière à réflexion et à action ; au secrétaire général de la Conférence mondiale, Schnutz Dürr, et à son équipe pour leurs efforts d'organisation ; à tous les interprètes, qui ont veillé à ce que nous puissions nous comprendre ; et, surtout, à M. Hamzah, M. Hutasoit et au personnel de la Cour Constitutionnelle d'Indonésie qui ont fait des efforts extraordinaires pour assurer le bon déroulement de cette conférence hybride.

Mesdames et messieurs,

Je voudrais faire quelques remarques pour conclure cette conférence.

La paix et la justice constitutionnelle sont d'importantes questions d'intérêt commun sur tous les continents et pour tous les pays.

Au cours des deux derniers jours de ce 5ème Congrès , nous avons entendu comment les Cours Constitutionnelles peuvent être des acteurs de la régulation et de la stabilisation de la paix sociale, par le contrôle de la constitutionnalité des normes et le règlement des différends entre les organes de l'État, même sans dispositions constitutionnelles consacrées explicitement à la paix ou à la réconciliation.

Nous avons entendu comment la paix constitutionnelle peut se rapporter à d'innombrables règlements de litiges touchant aux droits inviolables et imprescriptibles des citoyens, à la protection de la souveraineté et de l'intégrité territoriale, ou à la réconciliation dans les situations post-conflit.

Nous avons entendu parler de la nécessité de décisions juridiquement contraignantes, compatibles avec le droit de contester et de protester dans le cadre d'un ordre démocratique. Nous avons également discuté des limites de vos tribunaux pour contribuer à la paix.

Nous avons prêté attention à des exemples illustres de jurisprudence démontrant comment la protection des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit contribue à la paix sociale, ce qui a conduit un orateur à reprendre l'idée exprimée lors de notre 3ème Congrès:

L'idée de créer une Cour asiatique des droits de l'homme - une idée que je soutiens de tout cœur. La Cour Constitutionnelle d'Indonésie nous a également parlé de l'initiative d'établir un indice de suprématie constitutionnelle dans le cadre de l'Association des cours constitutionnelles d'Asie, qui pourrait ensuite être ouvert à d'autres cours.

Cependant, nous avons également entendu comment le rôle des Cours Constitutionnelles dans le règlement des différends et donc la contribution à la paix a été contesté par d'autres pouvoirs étatiques ou par les médias.

Cela a également mis en évidence la sagesse de notre Bureau qui en a fait - après notre 2^{ème} Congrès à Rio de Janeiro - un sujet permanent des congrès de la Conférence mondiale.

Mesdames et Messieurs

"La véritable paix n'est pas simplement l'absence de tension : c'est la présence de la justice", a dit un jour Martin Luther King.

Ces mots de Martin Luther King résonnent encore aujourd'hui.

Nous devons célébrer nos réalisations, mais aussi relever les défis de notre mission permanente.

Mais quels que soient les bouleversements, quelles que soient les difficultés, l'important est de s'engager dans la voie que vous suivez : défendre la justice constitutionnelle, et contribuer ainsi à la paix sociale.

Dans cet esprit, permettez-moi de conclure par ce qui est devenu une tradition dans mes remarques finales aux congrès de la Conférence mondiale :

La Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle est là pour vous aider. C'est un forum qui est là pour vous, pour partager des idées avec d'autres juges et pour vous apporter un soutien là où il est nécessaire.

Merci beaucoup pour votre attention.